Reconvocation du CTR du 4 février

Monsieur le directeur général,

Lors du dernier comité technique de réseau (CTR) du 25 janvier, les représentants élus du personnel ont unanimement voté contre le plafond autorisé d'emplois 2019 pour la DGDDI.

Loin de la caricature que vous avez voulu en retenir, les organisations syndicales se sont longuement expliquées sur les raisons de ce vote. En particulier, la communication tardive sur les effectifs dédiés au Brexit et l'absence d'étude précise, implantation par implantation, sur l'évaluation des besoins, nous ont conduit à ne pas approuver votre proposition.

D'autre part, nous constatons que, en-dehors du Brexit, évènement politique majeur dont l'effet sur les emplois est appelé à disparaître dès 2020, les emplois en Douane continuent à être taillés à la serpe, particulièrement dans la filière OPCO/AG, sans qu'aucune explication ne soit fournie sur le lien avec les missions, qui subissent ainsi une perte de moyens humains, ni qu'aucun détail ne soit communiqué sur le devenir des implantations.

Prenant acte de cette unanimité des représentants du personnel contre votre PAE, vous avez compris que vous étiez contraint de procéder à une reconvocation du CTR sur ce point.

Vous vous êtes empressé de nous préciser qu'aucun élément supplémentaire ne serait apporté pour la conduite des débats.

Comme vous, notre temps est précieux, et nous avons mieux à faire que de déplacer des douaniers, parfois de loin, pour siéger à une instance que vous qualifiez vous-même d'inutile. Les représentants élus des syndicats CGT – SOLIDAIRES – UNSA CGC – USD FO ne participeront donc pas à la séance de CTR d'aujourd'hui.